

CHARTRE

L'Ecolieu La Davière

1. RAISON D'ÊTRE ET DESCRIPTION DU PROJET

« Il faut tout un village pour élever un enfant »

(Re)créer un mode de vie collectif, permettant à l'enfant de grandir joyeusement et de s'épanouir en toute liberté, dans un environnement bienveillant, en harmonie avec le milieu naturel, fondé sur l'écologie de la vie car l'éducation représente selon nous le levier majeur dans le changement de paradigme que nous souhaitons.

L'Ecolieu La Davière est une copropriété sur laquelle un groupe de personnes vit un projet collectif d'oasis de vie et de ressources en accord avec des valeurs écologiques et humaines. Ces valeurs sont rassemblées dans la présente Charte. Elle a pour ambition de servir de référentiel aux habitants en complément du règlement de copropriété. Chacun est invité à en prendre connaissance, à contribuer à son évolution et à accepter son application. Elle présente les règles de vie sur le lieu et de respect mutuel de ses membres.

La Charte comme le lieu de vie est vivante et évolutive, chaque modification souhaitée sera faite à l'unanimité du groupe.

Les signataires de la Charte reconnaissent que l'Ecolieu La Davière s'inscrit dans la définition des « Oasis en Tous Lieux » soit un regroupement géographique d'unité de vie (terrain et habitat), fondée sur la terre nourricière et les échanges favorables à la reconstitution du lien social, au sein duquel chacun peut « faire sa part » dans le mouvement de transition écologique en cours dans le monde.

2. VALEURS

1 – Respect des personnes

Nous souhaitons favoriser le vivre ensemble dans la bienveillance pour soi et pour les autres et, à travers l'éducation silencieuse (être ce que l'on souhaite transmettre), offrir à nos enfants des exemples de réussite collective et de respect de chacun.

Nous souhaitons favoriser la coopération, l'entraide, les rencontres et les échanges au quotidien tout en respectant la vie privée, l'espace, la spiritualité et l'identité de chacun.



L'UNIVERSITÉ DES COLIBRIS

2 – Respect de l’environnement

Nous souhaitons renouer avec la nature et avec la terre un lien de respect et d’amour et le transmettre à nos enfants.

Le développement du lieu se fait dans un souci permanent d’équilibre dans le cadre d’un modèle permacole tant au niveau de la terre que des personnes. Les interventions sur le site doivent maintenir ou restaurer la biodiversité du site et de ses écosystèmes.

Par cela il est nécessaire d’adopter et de promouvoir des modes de vie, de production, de consommation en adéquation avec cette intention, l’objectif étant de réduire notre empreinte écologique et d’améliorer la qualité de vie : sobriété heureuse, partage, écoute et bienveillance.

Les animaux présents sur l’écolieu (domestiques et/ou d’élevage) seront traités avec la considération attendue envers tout être vivant : attention, compassion, épanouissement et ceci même s’ils ont vocation à être élevés en vue d’être consommés.

3 - Favoriser l’harmonie au sein d’un collectif

Nous souhaitons vivre en harmonie avec la nature et avec les personnes présentes sur le lieu. Les relations humaines sont évolutives et enrichissantes. Dans ce cadre, les adhérents à la charte s’engagent à faire leur possible pour pratiquer la communication non violente, à développer des modes de relations pleinement satisfaisants pour tous, à prendre soin de leur « écologie intérieure », à contribuer activement à un mode de décision démocratique et consensuel et à grandir personnellement dans son rapport à l’autre. Dans un cadre participatif et représentatif bien défini, les enfants expriment leur opinion librement. Dans toutes les actions relatives aux enfants, leur intérêt supérieur doit être la considération primordiale, car ce sont eux qui formeront la société de demain. De même, les aînés doivent pouvoir mener une vie digne et indépendante et participer activement à la vie collective.

4 – Gouvernance

Nous souhaitons que l’ensemble des membres signataires de la charte soient impliqués à valeur égale dans les décisions prises pour le collectif, ceci dans le respect de la souveraineté de chacun, et avec pour objectif le respect de la raison d’être du lieu.

Différents outils de prise de décision (non limitatifs) sont utilisés en fonction des situations afin de favoriser l’intelligence collective et faire émerger des idées créatives :

- la gestion par consentement,
- l’élection sans candidat,
- le cercle de médiation pour la gestion de conflit.

Le cadre de sécurité mis en place permet de s’exprimer librement et en sécurité dans le groupe :

- utilisation de la communication bienveillante, l’écoute active et l’expression en « je »,
- adoption du hum, hum, hum (humanité, humilité, humour),
- chacun, adulte ou enfant, à le droit d’être entendu au même niveau,



- affichage collectif des engagements et des décisions.

Les réunions ou assemblées de copropriétaires sont au minimum mensuelles et permettent entre autres de définir le planning des actions collectives, si nécessaire des réunions supplémentaires complètes ou en sous-groupe pourront être créées. Le cercle de médiation pourra être sollicité dès que ressenti nécessaire par un copropriétaire.

5 – Autonomie

Nous souhaitons changer notre mode de vie en passant de la dépendance à la consommation de masse à une interdépendance assumée et épanouissante sur les questions de santé, alimentaire, énergétique, d’habitat, de transport et d’éducation.

La participation à la gestion collective (entretien des espaces collectifs, travaux, gestion administrative...) est nécessaire et organisée suivant un mode de participation coopératif décidé ensemble.

L’atelier collectif tourné vers l’alimentation des habitants est mis en place selon les principes de la permaculture, de la permaforêt et de l’agro-écologie. L’alimentation générée sera saine, responsable, favorisera un environnement authentique et beau et sera pensée comme lieu d’éveil pour les enfants.

L’écolieu peut permettre de domicilier sur son site des activités professionnelles compatibles avec la Charte, dans le cadre d’une économie sociale et solidaire.

6 - Partage et Transmission (des savoirs/ressources de la transition)

Nous souhaitons développer des qualités de cœur, tant du point de vue individuel que collectif, tournées vers les autres, tant à l’intérieur qu’à l’extérieur du site, vivre en synergie afin de pérenniser les valeurs partagées sur le site pour les générations futures, dans une attitude d’écocitoyenneté. Le lieu se veut acteur de la transition écologique. Dans ce cadre, la recherche, la mutualisation, l’échange et la transmission des savoirs et des pratiques respectueux de cette charte sont favorisés.

7 – Gestion des membres

Nous souhaitons que la mise en application au quotidien du règlement de copropriété et de la présente charte se fasse dans la confiance et la responsabilisation de chacun.

Inclusion de nouveaux membres

- se reconnaître et adhérer à la raison d’être du collectif,
- adhérer à la charte et au règlement de copropriété,

- présenter par écrit sa motivation pour entrer dans l'écolieu au regard des principes qui suivent : ses besoins en habitat, en écologie, en lieu de travail, sa motivation, sa vision de la vie collective, ses valeurs, ses moyens et compétences à partager,
- participer à un cercle de présentation des actuels et nouveaux membres (éventuellement membres souhaitant quitter la copropriété) dont le thème sera « que représente pour moi la raison d'être là ensemble, ici et maintenant, pourquoi je le souhaite, à quels besoins cela répond... »
- la décision d'inclusion sera prise par les membres actuels de la copropriété (sans les membres souhaitant quitter la copropriété), sur le mode de gestion par consentement.

Exclusion / sortie du collectif

- Tout membre de la copropriété peut quitter celle-ci à tout moment. Nous souhaitons qu'il puisse exprimer aux autres membres les raisons de son départ au sein d'un cercle de parole afin que chacun puisse faire un retour sur l'expérience vécue ensemble. Afin de maintenir la raison d'être du lieu, il est souhaité que l'habitation libérée soit maintenue occupée soit par la revente, soit par la location de celle-ci à des personnes respectant le principe d'inclusion décrit ci-dessus ainsi que la présente charte et le règlement de copropriété dans leur ensemble.
- Nous souhaitons que toute personne ne pouvant plus respecter le règlement de copropriété ou la charte quitte le collectif volontairement.

En choisissant de vivre en ce lieu, je partage les valeurs et l'idéal de vie qui y sont associés et je respecte les engagements précédemment cités.

Nom Prénom

Date et signature